



MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

AVIS PUBLIC


AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Le 14 décembre 2020, sont entrés en vigueur les Règlements suivants :

- Règlement numéro 363-2020 modifiant le règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificat.
- Règlement numéro 364-2020 modifiant le règlement 198-2000 relatif au zonage.

Ces règlements peuvent être consultés sur le site Web de la municipalité à <https://www.lacducerf.ca/reglements>. Également, toute personne qui souhaite en obtenir une copie peut faire parvenir sa demande par courriel à : urbanisme@lacducerf.ca ou par téléphone au 819-597-2424 poste 25.


Donné à Lac-du-Cerf, ce 14^e jour de janvier 2021.


Jacinthe Valiquette, gma
directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 14 janvier 2021 entre 16 h 30 et 17 h ainsi que sur le site Web de la municipalité à <https://www.lacducerf.ca/reglements>, et ce, conformément au règlement 343-2018 sur les modalités de publication des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14^e jour de janvier 2021.


Jacinthe Valiquette, gma
directrice générale et secrétaire-trésorière